

Association  
 "Gabriel Agard"  
 5 juin 1924

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 10.097, Paris. —							
France, Colonies et pays de protectorat français	150 fr.	80 fr.	45 fr.	30 fr.	240 fr.	125 fr.	65 fr.
Etranger	230 »	120 »	65 »	65 »	265 »	190 »	100 »

L'édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend la partie officielle (lois, décrets, arrêtés, circulaires) et la partie non officielle (avis, communications, informations et annonces).

L'édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Sénat et de la Chambre des députés ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° L'édition des « LOIS ET DÉCRETS » ; — 2° L'édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

Le BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES paraît le lundi. — (Abonnement : 40 fr. ; Prix du numéro : 75 centimes.)

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
 QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 1 FR. 50

#### SOMMAIRE

##### PARTIE OFFICIELLE

###### Ministère de l'intérieur.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Draguignan (Var) et de Nîort-2<sup>e</sup> canton (Deux-Sèvres) à l'effet d'élire un conseiller général (page 5138).  
 — convoquant les électeurs du canton de Loulay (Charente-Inférieure) à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement (page 5138).

###### Ministère des finances.

Arrêté portant mutation de receveurs buralistes (page 5138).  
 Promotions, nominations et mutations dans le personnel (Maire des trésoreries générales et recettes des finances et des perceptions (page 5138).

###### Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et de l'enseignement technique.

Décret instituant un comité consultatif spécial pour l'enseignement supérieur public et en déterminant la composition et les attributions (page 5143).  
 — portant concession de logement dans les bâtiments du Muséum d'histoire naturelle (page 5146).  
 — faisant remise gracieuse de sommes dues au Trésor (page 5146).

###### Ministère des travaux publics, des ports et de la marine marchande.

Décret portant modification du règlement général de pilotage dans la direction de l'inscription maritime de Marseille (station de Cette) (page 5146).  
 Arrêtés portant addition de nouveaux parcours à la liste des itinéraires sur lesquels peuvent être souscrits des abonnements de travail (page 5146).

Nominations dans le personnel (page 5146).  
 Médailles d'honneur des chemins de fer (page 5147).

###### Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

Arrêté portant promotions (administration centrale) (page 5147).

###### Ministère de l'agriculture.

Décret portant ouverture du bureau de douane de Col-de-France (Doubs) à l'importation des animaux ainsi que des viandes fraîches et des viandes salées soumis au contrôle sanitaire vétérinaire et prévoyant la fermeture du bureau de douane de Villers-route à l'importation des animaux et des viandes (page 5147).

###### Ministère de la guerre.

Décret conférant la médaille militaire (page 5148).

— et décisions portant nominations, mutations, affectations, prise de rang :

Etat-major général de l'armée (page 5148).

Interprètes (page 5148).

Artillerie (page 5148).

Intendance (page 5150).

Aditif au tour de service colonial (page 5150).

###### Ministère de la marine.

Arrêté concernant la levée des inscrits maritimes (page 5150).

Décisions portant mutations, affectations, promotions :

Officiers mécaniciens (page 5154).

Services d'intendance et de santé (page 5154).

Directions de travaux (page 5154).

Service hydrographique (page 5154).

Circulaire relative à la mise en disponibilité des officiers maritimes (page 5154).

Liste de destination (page 5154).

###### Ministère des colonies.

Décret portant approbation d'une délibération du conseil général de l'Inde relative à l'assiette de l'impôt sur les propriétés bâties (page 5156).

— portant approbation d'une délibération du conseil général de l'Inde relative à la réglementation de la fabrication et de la vente des explosifs dans la colonie (page 5156).

— portant approbation d'une délibération du conseil général des établissements français dans l'Inde modifiant les tableaux de classification des patentes (page 5156).

— portant approbation d'une délibération du conseil général de l'Inde relative au régime d'exploitation du calcaire (page 5156).

— portant approbation d'une délibération du conseil général de l'Inde tendant à la suppression de droits de consommation et de licence (page 5157).

— fixant la quantité de tapis originaires de la Haute-Volta à admettre au bénéfice de la détaxe pendant l'année 1924 (page 5157).

Nominations à des emplois réservés (page 5157).

##### PARTIE NON OFFICIELLE

Présidence de la République. — Discours prononcé par le Président de la République, le 4 juin 1924, à l'assemblée inaugurale de la conférence des présidents des tribunaux de commerce de France (page 5157).

Sénat. — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 5158).

Chambre des députés. — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 5158).

Election d'un conseiller général (page 5158).

##### Avis, communications et informations.

###### MINISTÈRE DES FINANCES

Sociétés françaises : Avis d'abonnement au timbre avec dispense d'apposition de l'empreinte (page 5158).

ANNONCES — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

Créditeurs par compte.....	12.764.712 11
Bénéfices:	
Report de l'exercice précédent.....	34.133 87
Bénéfices de 1923.....	1.456.343 80
	Fr. 23.621.568 28

**Compte de profits et pertes  
au 31 décembre 1923.**

Décembre 31: amortissements.....	730.000 »
Fonds de renouvellement.....	300.000 »
Bénéfices nets.....	410.477 47
	Fr. 1.490.477 47

Décembre 31: report de 1922.....	34.133 87
Bénéfices bruts.....	1.456.343 80
	Fr. 1.490.477 47

Meyersberg, le 31 décembre 1923.

V. WEIBEL.

COMPAGNIE DES

**Chemins de fer départementaux du Tarn**

Obligations sorties au tirage du 2 mai 1924, remboursables à 494 fr. nets à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1924 (coupon 37 attaché).

49, 41, 133, 136, 314, 349, 405, 466, 729, 740, 765, 876, 905, 972, 1047, 1064, 1107, 1138, 1451, 1512, 1519, 1530, 1535, 2057, 2081, 2083, 2114, 2189, 2483, 2496, 2522, 2888, 2912, 2922, 3162, 3365.

Obligations sorties à des tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

767, 1513, 2029, 3229.

COMPAGNIE DES

**Chemins de fer des Côtes-du-Nord**

Obligations sorties au tirage du 2 mai 1924, remboursables à 494 fr. nets à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1924 (coupon n° 35 attaché).

10, 160, 214, 279, 584, 641, 690, 786, 855, 857, 1076, 1347, 1372, 1470, 1505.

Obligations sorties à des tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

349, 423, 811, 1043, 1176, 1521, 1534, 1874.

**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT  
INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPÔTS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 75.000.000 de francs — Réserves 26.345.000 fr.  
BANQUE FONDÉE EN 1865

MM. les actionnaires de la Société marseillaise de crédit sont informés que, par décision du conseil d'administration prise en conformité de l'article 15 des statuts, les 375 fr. restant à verser sur les actions libérées de 425 fr. seront appelés aux dates ci-après:

2<sup>e</sup> quart: 125 fr. le 15 juillet 1924.

3<sup>e</sup> quart: 125 fr. le 15 janvier 1925.

4<sup>e</sup> quart: 125 fr. le 15 juillet 1925.

Ces versements devront être effectués au siège de la société ou dans ses agences, sous-agences et bureaux.

Les certificats nominatifs devront être présentés pour l'estampille.

COMPAGNIE DES

**Tramways électriques de l'Arège**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.200.000 FRANCS  
R. c. a. SAINT-GIRONS N° 38

MM. les actionnaires sont convoqués à l'hôtel de ville de Saint-Girons, le dimanche 22 juin 1924, à quatorze heures et demie, en assemblée générale ordinaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes.  
Election du commissaire des comptes et du commissaire adjoint.

**Annonces Judiciaires et Légales**

**AGENCE HAVAS**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 37.000.000 DE FRANCS  
Siège social: 13, Place de la Bourse, PARIS

Messieurs les actionnaires de l'agence Havas, société anonyme au capital de 37.000.000 de francs, dont le siège social est à Paris, 13, place de la Bourse, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 24 juin 1924, à deux heures trois quarts de l'après-midi, au siège central de la société, 62, rue de Richelieu, à Paris, à l'effet de délibérer:

- 1<sup>o</sup> Sur les comptes, le bilan de l'exercice 1923 et sur la fixation d'un dividende s'il y a lieu;
- 2<sup>o</sup> Sur diverses autorisations et approbations à donner à certains membres du conseil, conformément à l'article 40 de la loi de 1867 sur les sociétés anonymes;
- 3<sup>o</sup> Sur la ratification de nomination d'administrateurs;
- 4<sup>o</sup> Sur la nomination des commissaires aux comptes et la fixation de leur indemnité.

Peuvent seuls faire partie de l'assemblée, les actionnaires propriétaires de dix actions au moins. Les actionnaires devront être propriétaires de leurs titres six jours au moins avant l'assemblée, délai fixé par le conseil d'administration, en exécution de l'article 25, paragraphe 4, des statuts.

Les actions au porteur devront être déposées dans la caisse sociale, 43, place de la Bourse, le 18 juin 1924 au plus tard, soit en titres, soit en certificats de dépôts dans une banque. MM. les actionnaires nominatifs qui désirent assister personnellement à l'assemblée, sont invités à retirer leurs cartes avant le 24 juin 1924.

Nul ne peut se faire représenter à l'assemblée que par un mandataire membre lui-même de cette assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**BRAUN & C<sup>IE</sup>**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS  
à MULHOUSE-DORNACH

Bilan d'inventaire au 31 décembre 1923.

ACTIF

Immeubles, matériel et mobilier	
Industriel.....	1.072.444 70
Approvisionnements et matières premières.....	74.989 25
Débiteurs divers.....	759.549 80
Caisse, portefeuille et banques.....	362.722 24
	Fr. 2.266.705 99

PASSIF

Capital-actions.....	240.000 »
Réserve légale.....	24.000 »
Fonds à disposition.....	960.000 »
Compte d'intérêts.....	38.400 »
Fournisseurs et créanciers divers.....	920.513 86
Dividende.....	39.600 »
Report à Nouveau.....	44.192 48
	Fr. 2.266.705 49

**Compte de profits et pertes.**

DÉBIT

Report de divers comptes.....	1.617.559 82
Dividende.....	39.600 »
Report à nouveau.....	44.192 48
	Fr. 1.701.351 95

CRÉDIT

Compte marchandises.....	Fr. 1.701.351 95
Pour copie conforme:	

LA GÉRANCE.

**DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS**

(Art. 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901.)

Du 2 mars 1924. ASSOCIATION GALIBERT-FERRER. But: création, développement, propagation d'œuvres de formation, préservation et hospitalisation des enfants et des jeunes-filles des classes populaires de Mazamet et de la région avoisinante. Siège social: Mazamet. La déclaration a été faite à la sous-préfecture de Castres le 8 mai 1924.

23 avril 1924 (récépissé du 6 mai). Société de chasse LES AMIS RÉUNIS. Siège social: aux Rataudes (Vienne), près de Poitiers. But: chasse sur les terres louées ou lui appartenant.

Date de déclaration: 13 mai 1924. AMICALE CYCLISTE FIVOISE. But: développer le sport cycliste pour le tourisme et les courses. Siège social: 71, rue du Long-Pet, à Fives-Lille (Nord).

Le 16 mai 1924, déclaration à la sous-préfecture de Soissons de l'association dite: UNION DES CHEFS DE FAMILLE DE LA RÉGION DE SOISSONS. But: défense des intérêts matériels et moraux de la famille. Siège: 24, avenue de la Gare, Soissons.

22 mai 1924. BANANIA-CLUB. Objet: réunions dansantes, concerts. Siège: Bar-Tabacs, 279, boulevard Chave, Marseille.

23 mai 1924. JEUNESSE CATHOLIQUE. Objet: éducation physique, intellectuelle et morale. Siège: 43 bis, rue de la Gare, Haubourdin (Nord).

24 mai 1924.

ASSOCIATION LIBRE DES COPROPRIÉTAIRES DU GROUPE PORT-ROYAL, 4, rue Henri-Dubouillon, Paris. But: défense des intérêts.

GRAND CERCLE DE SAUMUR, société d'agrément. Siège social: 51, rue Dacler, Saumur (Maine-et-Loire). Déclaration déposée à la sous-préfecture de Saumur et enregistrée le 24 mai 1924.

LA JEUNE FRANCE, société de danseurs farandoleurs. Siège: Café de la Jeune-France, rue de Beaucaire, 24, Nîmes. A pour but la pratique du sport chorégraphique. Statut déposé à la préfecture du Gard le 27 mai 1924.

UNION DES CHEVRES DE LA JEUNESSE ISRAÏLITE POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE. Objet: éducation sportive, préparation au service militaire. Siège social: 46, rue Choron, Paris. Date de déclaration: 23 mai 1924.

28 mai 1924. CERCLE AMICAL, 4, rue Révol, Oloron (Basses-Pyrénées). But: relations d'amitié.